

FAITS & DOCUMENTS

LETTRE D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES D'EMMANUEL RATIER

SOMMAIRE

N° 97 50 F

1^{er} au 15 octobre 2000

- ▶ DOSSIER : Le GODF et la Corse (p.1-2-6)
- ▶ POLITIQUE : (p.3-4-7)
- ▶ LOBBIES : (p.5)
- ▶ ETRANGER : (p.8-9)
- ▶ KIOSQUE : (p. 10-11)
- ▶ POLITIQUEMENT INCORRECT : (p.12)

INDEX

Allende S.p.7	Kouchner B.p.4
Alliot-Marie M.p.7	Krivine A.p.4
Aubry M.p.3/4	Laval P.p.3
Badinter R.p.3	Le Pen J.-M.p.10
Baroin F.p.7	Levinas E.p.12
Bompard J.p.4	Lieberman J.p.12
Buffet M.-G.p.4	Massaquoi H.J.p.12
Casetta Y.p.5	Massoni P.p.3/4
Chirac J.p.4	Mahler H.p.11
Chevènement J.-P.p.4/6	Mégret C.p.3
Cohn-Bendit D.p.4	Méry J.-C.p.4/5
Drut G.p.7	Papon M.p.3
Fabius L.p.7	Retinger J.p.8
Fayard H.p.3	Riefenstahl L.p.4
Fontaine N.p.9	Schuman R.p.8
Freulet G.p.3	Sirven A.p.4
Garaudy R.p.10	Solana J.p.9
Gaubert P.p.3	Spaak P.-H.p.8
Gonzalez F.p.9	Strauss-Kahn D.p.4
Guigou E.p.3	Teitgen F.p.3
Hagen C.I.p.8	Teitgen P.-H.p.3
Haider J.p.8/10	Tibéri J.p.7
Joxe P.p.2	Tourraine A.p.7
Jospin L.p.1/2/4/7	Trautmann C.p.4
July S.p.7/10	Vaillant D.p.4
Juppé A.p.7	Vauzelle M.p.4

DOSSIER

LE GODF ET LA CORSE

Le 22 janvier 2000, plusieurs responsables nationalistes corses francs-maçons étaient secrètement reçus au siège du Grand Orient de France, rue Cadet à Paris. Ils y rencontraient des responsables du Parti socialiste, également francs-maçons, afin d'y négocier un calendrier d'indépendance à la « néo-calédonienne », dossier dans lequel la franc-maçonnerie a exercé un rôle majeur. La révélation de ces discussions secrètes devait entraîner la démission du Grand Maître Simon Giovannai courant avril. *Faits & Documents* a abordé à plusieurs reprises cette affaire, en publiant des informations exclusives, notamment le courrier de justification adressé par le Grand Maître aux loges (F&D 88). Nouvelle pièce du dossier publiée ici, le rapport intégral de la commission d'enquête du GODF, remis aux délégués lors du convent de septembre. Dossier qui vient de rebondir avec la présence parmi les nationalistes cités de Baptiste Canonici : alors qu'il comparait à Paris, comme inculpé libre, le 14 septembre, pour l'attentat du golf de Sperone, les policiers de la Division nationale antiterroriste qui le recherchaient comme commanditaire d'un meurtre, ont inexplicablement échoué, à cinq minutes près (!), à l'interpeller dans le Palais de Justice de Paris. Comme l'écrit *Rivarol* (22 septembre), cette « fugue en trois points soulève bien des questions, en particulier sur le rôle d'un haut responsable maçon des RG qui aurait pu prévenir Canonici de son imminente arrestation ».

Avertissement : Le texte est reproduit en intégral, assorti de quelques commentaires entre crochets. Nous avons souligné quelques passages marquants. Ce qu'il est le plus important de noter, c'est la manière dont le GODF, dont le nouveau Grand Maître est considéré comme « un proche de l'équipe Jospin » (Libération, 9 septembre), enterre l'affaire, évitant soigneusement d'une part de mettre en cause peut-être le principal responsable socialiste présent, **François Rebsamen**, d'autre part à dédouaner **Lionel Jospin**. Libération (6 septembre), qui a pu consulter les 300 pages d'auditions, titrait Corse : Le Grand Orient « donne » Jospin. On y apprendait d'une part que le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur étaient au courant, d'autre part que le nom de Rebsamen a été gommé car « ce serait le tuer politiquement » Il faut vraiment lire entre les lignes pour réussir à distinguer ces faits dans le rapport ci-dessous, qui n'apparaît plus désormais que comme un leurre destiné aux délégués de loge, faisant porter le chapeau, une fois n'est pas coutume, au Réseau Voltaire, désigné comme bouc émissaire idéal puisque anti-Bauer ! On y constate surtout la haine qui existe entre les différentes factions maçonniques, théoriquement fraternelles.

I) Préambule

Le Bureau du Conseil de l'Ordre a décidé de la création, en son sein, d'une Commission d'enquête suite aux événements qui ont vu trois dignitaires de

l'Ordre (les FF : Simon Giovannai, Raymond Ceccaldi et Serge Jakobowicz) recevoir le samedi 22 janvier 2000, sans consulter le Conseil de l'Ordre réuni depuis deux jours, des nationalistes corses dans le bureau du Grand Maître du Grand Orient de France.

Le Commission a pour mission de tenter de donner une vision plus précise à l'ensemble des FF : du Grand Orient de France sur la réunion du 22 janvier 2000 et de ce qui a pu en être dit dans les organes de presse. Sa vocation est donc d'essayer de faire la lumière sur :

- les conditions d'organisation et de tenue de cette réunion rue Cadet
- les fuites la concernant et celles liées aux délibérations du Conseil de l'Ordre [dès l'origine, la présence de tel ou tel responsable politique est donc évacuée. Par ailleurs, ce qui inquiète le plus le GODF, ce sont les fuites vers la presse].

Placée sous la présidence du T : Ill : FF : **Paul-Marie Queste**, Grand Maître Adjoint, cette Commission est composée des TT : Ill : FF : **Gérard Cambuzat**, Grand Maître Adjoint, **André Rotenberg**, Grand Orateur, **Jean-Michel Quillardet**, Garde des Sceaux et du Timbre, **Jean-Pierre Grasson**, Grand Secrétaire aux Affaires intérieures Adjoint, **Claude Bornerie**, Grand Trésorier Adjoint, **François Reboud**, Grand Officier.

(Suite page 2)





DOSSIER

(Suite de la page 1)

La Commission d'enquête s'est réunie douze fois et a entendu trente FF. dont ceux qui la composent. De plus, certains n'ont pas répondu à l'invitation et se sont excusés; d'autres ne se sont pas présentés ni excusés.

Enfin, le T. Ill. F. Simon Giovannai, souffrant, a produit une contribution écrite pour apporter son témoignage [ce qui a évidemment évité de lui poser des questions précises ou insistantes, à la différence d'une rencontre de visu avec la commission].

Comme indiqué dans le rapport d'étape, la Commission n'a aucun pouvoir d'investigation ou de sanction, même de nature administrative. [Elle n'a donc aucun pouvoir et se contente d'entendre des témoignages, à la manière de la calamiteuse commission d'enquête sur le sabotage du *Rainbow Warrior* qui avait exonéré les militaires français!].

Certes, les membres de la Commission sont conscients des faibles moyens dont ils disposent pour mener à bien ce travail d'information; d'autant que certains témoignages sont contradictoires entre eux. D'autres contributions apparaissent avoir eu comme objectif d'influencer la Commission dans son appréciation des événements ou encore, plus manifestement, de satisfaire des règlements de compte personnels [de cette manière tous les témoignages non concordants ou gênants seront évacués].

Malgré ces quelques difficultés, la Commission s'est efforcée d'approcher au plus près la réalité des faits.

II) Méthode de travail

La Commission a procédé par auditions de façon à établir un certain nombre de faits, éventuellement de responsabilités, mais surtout de manière à fournir des informations à l'ensemble des Loges. Elle ne pouvait entendre que les FF. du Grand Orient de France ayant participé directement ou indirectement à l'organisation et à la tenue de la réunion du 22 janvier 2000 ou ayant été mis en cause dans les articles de presse ou à l'occasion de témoignages.

Le schéma de tous les entretiens a été le suivant :

1) Questions posées à chacun : - Quand et par qui as-tu été informé de la réunion du 22 janvier 2000? - Quand, comment et par qui as-tu été informé de la parution des articles de *La Croix* et du *Monde* des 11 et 12 février 2000? - As-tu eu des contacts avec un ou des journalistes et, si oui, comment cela s'est-il organisé? - As-tu eu l'occasion de commenter, en dehors de cette enceinte, les travaux du Conseil de l'Ordre auxquels tu as participé ou assisté et, si oui, avec qui?

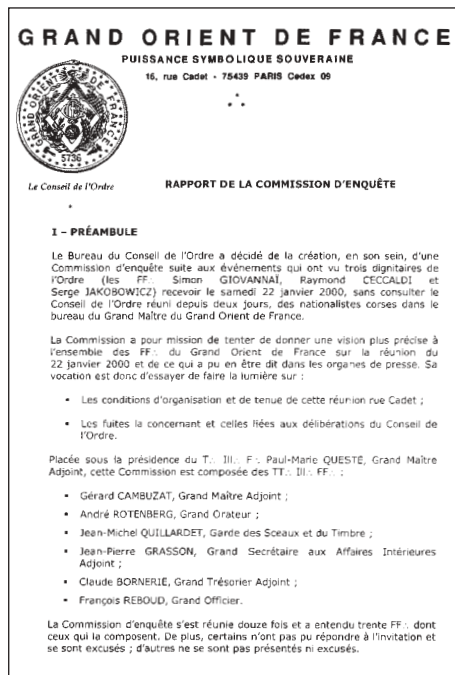
2) Propos libre du frère.

3) Questions complémentaires posées par les membres de la Commission.

L'ensemble des entretiens s'est naturellement déroulé dans un climat fraternel.

III) La Réunion du 22 janvier 2000 dans le bureau du G. M.

Etaient présents : **Simon Giovannai**, Grand Maître du Grand Orient de France, **Raymond Ceccaldi**, Conseiller de l'Ordre du Grand Orient de France (et surtout responsable socialiste et président du Conseil économique et social de la Corse), **Serge Jakobowicz**, F. du grand Orient de France, qui avait démissionné du Conseil de l'Ordre la veille [dont il n'est pas précisé qu'il est délégué national du PS aux relations extérieures], un représentant du Parti socialiste, F. du Grand Orient de France, invité par **Serge Jakobowicz**. Un nom a été avancé [il s'agit évidemment de **François Rebsamen**, ancien chef de cabinet de **Pierre Joxe**, père de la notion de «peuple corse» et considéré comme le «M. Corse» du Parti socialiste. Par ailleurs, le nom du sénateur **Jean-Baptiste Bel**, membre de la Commission d'enquête parlementaire sur la Corse, cité dans les premiers articles de presse, a également disparu].



La première page du rapport, évidemment secret, de la commission d'enquête

Quant à la présence des nationalistes corses, il est clair, aujourd'hui, que les quatre personnes invitées, ce jour-là, dans le bureau du Grand Maître du Grand Orient de France représentaient des mouvements ayant eu recours au terrorisme ou aux vitrines légales de ces mouvements. Il s'agirait [sic] de : **Batti Canonici** [la véritable orthographe est **Canonici**. C'est lui qui s'est enfui du Palais de justice de Paris], **Jean-François Lucciani**, **Patrice Murati**, **Jo Peraldi**. La présence de ce dernier est contestée par plusieurs acteurs [Il n'est précisé nulle part, ce qui est pourtant la réalité, qu'ils sont tous francs-maçons].

La présence au quatrième étage du F. Francis Piazza, officier des Renseignements Généraux, est attestée bien qu'il n'ait pas parti-

cipé à la réunion. Certains affirment qu'il couvrirait les événements pour le compte de son administration. Lui nie cette version. Peut-on croire qu'il était uniquement là pour accompagner un parent comme il l'affirme? [là, c'est au délégué de loge de répondre, puisque la commission se garde bien de le faire].

La demande d'organisation de la réunion semble être venue des nationalistes. Ces derniers ont contacté directement les FF. Raymond Ceccaldi et Simon Giovannai.

Il peut paraître étonnant que certains des FF. participants puissent affirmer n'avoir jamais su qui étaient leurs interlocuteurs dont ils ont été incapables de donner toutes les identités.

Rappelons que deux membres du Conseil de l'Ordre présents avaient des mandats profanes : Pour l'un au Parti socialiste, pour l'autre en tant que président du Conseil économique, social et culturel de la Corse.

Cela a vraisemblablement conduit à une confusion entre leurs rôles dans la cité et leurs responsabilités aux sein de l'Obéissance [Ah qu'en termes choisis...] Ainsi ce qui ne pouvait être qu'une démarche individuelle [Ah bon?] est devenu une intervention institutionnelle du Grand Orient de France. Certains FF. ont cru [sic] que le Grand Orient de France se trouvait impliqué dans une démarche politique qui ne correspondait ni à leur opinion propre, ni à celle exprimée par le Convent 5999 dans le cadre du débat sur la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires [à laquelle s'oppose le GODF].

Par ailleurs, la présence de représentants du Parti socialiste et des services du ministère de l'Intérieur donnait à cette réunion un caractère officiel. les nationalistes y ont, dès lors, vu un aval du Gouvernement. Ce qui n'était pas le cas [Ah bon?].

Les participants à cette réunion qui ont pu être entendus affirment que la discussion a porté sur les points suivants : souhait de discuter avec **Jospin**, sans préalable, car en accord avec sa démarche et ne pas être exclu du processus de négociations [c'est ce qui s'est produit peu après]; condamnation du meurtre du préfet **Erignac**; pas d'introduction de la notion «droit du sol/droit du sang» [on ne voit pas très bien ce que cette notion vient faire ici].

Le F. Simon Giovannai n'ayant pas assisté à la totalité de la réunion, les FF. Raymond Ceccaldi et Serge Jakobowicz ont poursuivi le dialogue.

Les interventions qui ont présidé à l'organisation de cette réunion sont sans doute nobles et généreuses. Cependant, il est regrettable que la légèreté et l'absence de sens politique paraissent avoir été la marque des organisateurs [qui étaient pourtant des politiques] ainsi que l'absence de considération à l'égard du Conseil de l'Ordre [soit 33 personnes réunies dans les mêmes locaux au même moment et qui n'en auraient rien su!].

(Suite page 6)



POLITIQUE

👉 Deux poids, deux mesures : Parmi les parties civiles plaignantes au procès, le 15 septembre, de **Catherine Mégret** et **Hubert Fayard**, élus MNR poursuivis pour avoir voulu encourager financièrement les naissances d'origine européenne, figurait la Licra. Son actuel président **Patrick Gaubert** fut pourtant conseiller municipal RPR, dans les années 80, de Courbevoie, mairie qui avait elle aussi adoptée le principe de «préférence européenne», mesure en faveur de laquelle Patrick Gaubert... avait alors voté. Cette mesure ne fut abolie qu'en mai 2000... en raison de l'inculpation de Catherine Mégret !



VILLE DE COURBEVOIE
Hauts-de-Seine

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 OCTOBRE 1985

RETRANSCRIPTION

Dépôt en Préfecture des Hauts-de-Seine le 4 novembre 1985, n° 3389
Certifiée exécutoire le 5 novembre 1985
Affichée le 6 novembre 1985

"L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Cinq, le 23 octobre à 20h30, le Conseil municipal de la Ville de Courbevoie dûment convoqué le 14 octobre 1985, s'est assemblée dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. DEPREZ, Maire.
Le nombre de membres composant le Conseil est de 45.
Dont 45 en exercice et 32 présents à cette séance.

Etaient présents : M. Deprez, Maire, M. Blot, M. Kuntz, M. Maroteau, Mlle Saintclette, M. Biard, M. Soupa, M. Nicolay, M. Maillard, Mme Delrieu, Mlle Audrieu, M. Revillard, Mme Retel, Maires adjoints, M. Bayet, M. Lefuel, Mlle Bourgeois, M. Labardens, Mme Deléglise, Mme Itin, M. Bourgeois, M. Ecuillon, Mme Lepetit, M. Kossowski, M. Gaubert, M. Guignard, M. Haby, Mme Lcray, M. Drumard, M. Pronnier, M. Massou, M. Courtes, Conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L 121-11 et 121-12 du Code des Communes.

Excusés avec mandat : Mme Pémartin, M. Didelet, M. Fratellia, Mme Deshayes, M. Condizi, Mme Dewavrin, Mme Auxenfans, M. Naudet, M. Ecuillon, Mme Hot-Tatin, M. friquet, M. Guerin, M. Roche.

En application de l'article L 121-14 du Code des Communes M. Bourgeois a été désigné comme secrétaire de séance.

Il est exposé ce qui suit :

Un dossier visant à instaurer une aide mensuelle destinée aux mères de famille à l'occasion de la naissance d'un enfant de troisième rang ou plus a été étudiée et a reçu l'accord de la Municipalité le 20 septembre 1985,

Cette aide est dite "ALLOCATION PARENTALE D'EDUCATION".

Les mères de famille susceptibles d'y prétendre sont celles qui exercent ou non une profession,

Le Conseil,

Oui cet exposé,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : A l'unanimité, décide qu'à compter du 1^{er} janvier 1986, une allocation parentale d'éducation peut être allouée aux mères de famille exerçant ou non une profession, à l'occasion de la naissance d'un enfant du troisième rang et plus.

Article 2 : Décide de fixer ainsi les conditions d'attribution :

1. Etre de nationalité ou être ressortissante d'un pays faisant partie de la Communauté européenne,
2. Ne pas être demandeur d'emploi et ne pas percevoir d'indemnité de chômage,
3. Habiter la commune depuis trois ans de façon continue.
4. Ne pas confier l'enfant dernier né à une crèche ou ne pas recourir pour celui-ci à un moyen de garde permanente.

Article 3 : Les revenus du ménage ne sont pas pris en considération.

Article 4 : Le montant de l'allocation parentale d'éducation est fixé comme suit :

I- Mère qui cesse son activité professionnelle ou qui n'exerçait pas de profession :

1.700 F par mois pendant douze mois (3^e enfant)

L'allocation est augmentée de 250 F par enfant à partir du 4^e.

En cas de naissances multiples, l'allocation est servie pendant deux ans.

II- Mère qui cesse partiellement son travail ou qui continue à travailler :

Allocation unique de 3.400 F (3^e enfant)

L'allocation est augmentée de 500 F par enfant à partir du 4^e.

Article 5 : Pour être recevables, les demandes devront être déposées :

- dans les trente jours suivant la naissance pour les mères qui ne travaillent pas.
- Dans les trente jours qui suivent le congé de maternité pour celles qui cessent leur activité.

Et ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Maire."

► Regroupement dans la droite national-révolutionnaire au sein d'une nouvelle Coordi-Nation. L'Appel aux militants des forces nationales est cosigné par **Christian Bouchet** et **Fabrice Robert d'Unité radicale**, **Eddy Marsan**, conseiller régional d'Aquitaine Alternative nationale, **Guillaume Luyt**, ancien directeur national du Front national de la jeunesse.

► Selon ses déclarations aux Dernières Nouvelles d'Alsace (23 septembre), l'ancien frontiste **Gérard Freulet**, qui assure «avoir délégué plus de 90% de ses responsabilités départementales au MNR», conduira une liste municipale à Mulhouse en mars 2001, «sans aucune référence au MNR [...] une liste Gérard Freulet et ses amis».

► **Francis Teitgen**, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris énerve de plus en plus certains de ses confrères par ses prises de position partisans. C'est ainsi qu'il consacre la une du dernier n° du Bulletin du Barreau de Paris (12 septembre) à chanter les louanges de **Robert Badinter**, ancien Garde des Sceaux : «En refermant le livre de Robert Badinter, L'Abolition, j'ai ressenti pour notre Barreau une immense fierté. C'est le combat d'un Avocat opiniâtre, généreux, pétri d'humanité, pour lequel une vie est la valeur suprême, qui a changé le visage de la France. Robert Badinter est l'un des nôtres et nous devons continuer de livrer avec lui la bataille contre la peine de mort, pour la faire disparaître de notre planète.» Sans doute aurait-il dû d'abord convaincre son père, **Pierre-Henri Teitgen**, qui, comme ministre de la Justice, orchestra l'épuration (plus de 100 000 condamnations). Le 6 août 1946, à la tribune de l'Assemblée nationale, il devait se féliciter, dans un discours demeuré tristement célèbre, d'avoir été un plus féroce épurateur que **Robespierre** ou **Danton**.

👉 Après le portrait de **Maurice Papon**, préfet de 1958 à 1967, retiré du Musée de la Préfecture de police de Paris par l'actuel préfet **Philippe Massoni** (F&D 95), c'est au tour du portrait de **Pierre Laval** d'être l'objet de vives pressions communautaires pour qu'il soit retiré du couloir menant au bureau du ministre de la Justice, **Elisabeth Guigou**, où, comme le veut la tradition, figure la photo de tous les ministres successifs de la Justice depuis le XIX^e siècle (Pierre Laval le fut... en 1926).

► Selon le projet de loi qui sera présenté par **Martine Aubry** au Conseil des ministres du 4 octobre, les chefs de services hospitaliers chargés des avortements, seront tenus de les organiser, même s'ils refusent de les pratiquer à titre personnel. «J'estime que la liberté de conscience est un droit absolu qui doit être respecté, a expliqué le ministre de l'Emploi et de la Solidarité, mais si ce même médecin est le chef d'un service dont il a été décidé que c'est à lui d'assumer les IVG, j'estime qu'il doit assumer les obligations de sa fonction, et donc l'organisation des IVG, même s'il ne les pratique pas lui-même [...] La pratique des IVG est une mission de service public.»

POLITIQUE

► La tendance d'**Alain Krivine** a perdu le contrôle de deux de ses plus importantes sections, Rouen et Bordeaux, où la majorité revient à d'anciens militants de Lutte ouvrière passés à la LCR.

► **Pierre Moreau**, qui va suivre les affaires judiciaires et les libertés publiques, au cabinet du nouveau ministre de l'Intérieur **Daniel Vaillant**, a été vice-président du Syndicat de la magistrature de 1978 à 1980, à la grande époque de la lutte anti-Peyrefitte.

► *Sept Jours Bretagne* a publié (15 septembre) un portrait détaillé de **Maureen Cormack**, qui vient de prendre la tête de l'American Presence Post de Rennes (cf *Intelligence américaine*, F&D 94). Elle y avoue crûment nos révélations en matière d'influence et de récupération du renseignement : «Par delà ces échanges économiques et culturels, le poste consulaire de Rennes a également reçu mission d'éclairer l'opinion publique locale, parfois réticente, sur les orientations de la politique et de la société américaine. "En ce sens, la ville de Rennes, siège du premier quotidien régional de France et centre-clé pour la recherche et le développement dans le domaine des nouvelles technologies présentait de nombreux atouts qui justifient notre choix".»

► Après les deux de **François Mitterrand**, le Musée du septennat ouvrira ses portes début novembre à Sarran, le village corrézien de **Jacques Chirac**. Conçu par l'architecte **Jean-Michel Wilmotte**, le bâtiment abritera les cadeaux offerts au président lors de ses voyages officiels. On y trouve déjà un portrait du président en guerrier africain ou celui de **Bernadette** en blonde platinée.

► La révélation de son implication dans l'affaire **Méry** tombe très mal pour **Dominique Strauss-Kahn**, dont le retour était programmé au prochain congrès du Parti socialiste à Grenoble : l'ancien ministre des Finances devait être nommé secrétaire national chargé des relations internationales. **Lionel Jospin** lui avait également promis la succession de **Pierre Mauroy** à la Fondation Jean Jaurès, laboratoire d'idées du PS.

► **Marie-Françoise Bechtel**, premier énarque issu de la voie interne (réservée aux fonctionnaires) à prendre la direction de l'Ecole nationale d'administration, est très engagée : ex-conseiller technique de **Jean-Pierre Chevènement** et de **Michel Vauzelle**, elle a été investie comme tête de liste du Mouvement des citoyens pour le XIII^e arrondissement de Paris. Elle est apparue comme «officier traitant», chargée d'encadrer ses collègues au Conseil d'Etat, dans la fameuse liste des responsables socialistes rendue publique par *Le Figaro-Magazine* (26 mars 1988). Elle a épousé **Alain Bechtel** (qui indique toujours au *Who's Who* être marié avec elle, tandis qu'elle-même ne le précise plus), lui aussi ancien collaborateur de **Jean-Pierre Chevènement**, qui fut bombardé fin 1991 par **Loïc le Floc'h Prigent** à la tête d'une nouvelle direction de gestion des filiales financières d'Elf-Aquitaine rattachée à **André Tarallo**, avant de prendre la présidence d'Epic, l'une des «coquilles» d'Elf-Gabon. Son nom apparaît également dans la fameuse liste des 44 bénéficiaires des largesses d'Elf-Aquitaine international, filiale suisse d'Elf. Choisi par **Alfred Sirven** comme bras droit de **Fatima Belaid-Le Floc'h Prigent**, à la tête de la Fondation Elf-Aquitaine, il a été inculpé pour «abus de biens sociaux et recel, complicité de publication de comptes infidèles, diffusion d'informations fausses et trompeuses».

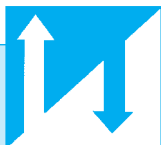
► **Martine Aubry**, qui va quitter le gouvernement pour se consacrer à sa campagne municipale à Lille, aurait négocié la place de n°2 du Parti socialiste au prochain congrès du PS. Au moins une partie de ses fonctions, notamment la Santé, pourrait revenir à **Bernard Kouchner**, représentant de l'ONU au Kosovo, où la situation lui échappe de plus en plus, qui a déjà fait savoir qu'il ne souhaitait pas poursuivre son mandat après les élections municipales prévues le 28 octobre.

► Le ministre communiste de la Jeunesse et des Sports **Marie-George Buffet**, l'ancien ministre PS de la Culture **Catherine Trautmann** et l'ancien président PS de l'Assemblée nationale **Louis Mermaz** sont les personnalités politiques les plus connues à patronner le 3^e salon du livre antifasciste de Ras l'front, qui se déroulera, cette année, à Givors (Rhône) du 18 au 22 octobre.

► **Daniel Cohn-Bendit** énerve de plus en plus ses collègues français au Parlement européen : il se refuse à reverser, comme prévu, une partie de son indemnité parlementaire au groupe des Verts. A l'Assemblée nationale, ce sont **Jean-Michel Marchand**, **Marie-Hélène Aubert** et **Noël Mamère** qui passent pour de mauvais payeurs.

► Ancien directeur du cabinet de **Jean-Pierre Chevènement** place Bauveau, **Jean-Paul Proust** est donné comme le successeur de **Philippe Massoni**.

EN HAUSSE



EN BAISSSE

● **Jacques Bompard**. Face à une gauche inexistante (c'est un Vert, proche de Ras l'front, qui devrait conduire la liste d'union de la gauche) et une droite en lambeaux, la réélection, comme maire d'Orange, de Jacques Bompard, membre du bureau politique du Front national mais qui présente une liste *Orange pour vous* où toute étiquette politique a été gommée, paraît bien partie : pour le déjeuner de lancement de campagne, dimanche 1^{er} octobre, plus de 500 Orangeois (dans une ville de 28 000 habitants), soit environ 3% du corps électoral, avaient prépayé leur place, et plus d'un millier ont déjà signé une pétition en faveur du maire. Par ailleurs, la ville vient de rompre son isolement international en se jumelant avec la ville polonaise de Jaroslaw (située à 200 km de Cracovie).

● **Libération**. La critique du film de Leni Riefenstahl, *La Lumière bleue*, sommet du cinéma reconnu par tous les professionnels et les historiens du cinéma, diffusée sur Arte le 18 septembre était particulièrement ignoble dans ce quotidien : «Niaiserie [...] Führer de l'ennui [...] mélange peu surprenant de kitsch animalier, d'esthétisme prépublitaire vantant la profondeur de la nature et symbolisme crapoteux (l'escalade comme métaphore de l'élévation mystique préparait idéalement au culte du Führer) [...] fascination foireuse [...] cinéaste terme ne méritant pas le détour [...] mortel d'ennui.» dans le même temps, le «critique» (?) est obligé d'admettre que cette formidable cinéaste a «révolutionné le reportage sportif [...] et inventé la poétisation de l'actualité», ce qu'il qualifie de «le plus dangereux sans doute».

LOBBIES

► Jugée à la mi-septembre à Nanterre, l'affaire **Yvonne Casetta**, trésorière occulte du RPR, avait un arrière-plan maçonnique qui a été gommé. L'un des inculpés, **Zivko Stojkovitch**, patron d'une entreprise spécialisée dans l'implantation de centres commerciaux, qui avait versé 2,4 millions de F à **Jean-François Donzet** a précisé que cet intermédiaire s'était débrouillé pour que «tout soit arrangé avec les frangins de la rue Cadet», allusion au siège du GODF. Mais le président du tribunal n'a pas souhaité poursuivre.

► Il en est de même avec **Jean-Claude Méry**, qui, dans sa cassette, évoque les étroites amitiés «philosophiques» nouées avec ses fournisseurs et apporteurs d'affaires.

► Présidée par **Jacques Benaïm**, la loge **Emile Zola** du **B'naï B'rith** de Marseille a fêté ses 50 ans le 17 septembre. Le département des Bouches-du-Rhône compte quatre loges et 200 frères.

► A l'initiative de **Norbert Engel**, influent maire adjoint PS chargé de la Culture, un Sommet international du yiddish se déroulera à Strasbourg du 5 au 9 novembre. Il comprendra notamment un concert de musique dite «dégénérée», et interdite à ce titre sous le régime national-socialiste, interprétée par le quatuor **Ysaye**. Doté d'un budget de 1,5 million de F, il a été financé à hauteur de 150 000 F par le ministère de la Culture, 500 000 F par le Conseil de l'Europe, 370 000 F par la Ville de Strasbourg et 500 000 F par l'Autorité nationale pour la culture yiddish de l'Etat d'Israël.

► C'est un Français qui vient de prendre la tête du Pacte pour la démocratie, soutenu par le gouvernement allemand, que le Conseil central des Juifs allemands souhaite voir ratifier par les partis politiques. Vice-président du CCJA, **Michel Friedman** est né à Paris en 1956. Installé à Francfort depuis 1974, ce juriste, qui milite dans les organisations juives depuis une vingtaine d'années (il est également vice-président du Congrès juif européen), joue un rôle important au sein de la CDU, parti conservateur dans lequel il a occupé diverses fonctions politiques. Il a été décoré de la Légion d'Honneur sur proposition de Jacques Chirac le 20 septembre dernier.

► Depuis la mi-septembre, l'allée située devant l'accès principal de l'église Saint-Sulpice (Paris VI^e) s'appelle Allée du Père Michel Riquet, du nom de ce jésuite décédé en 1993 qui fut le principal agent de rapprochement entre l'Eglise française et la franc-maçonnerie. C'est avec l'abbé **Pierre** et le père abbé du Mont-Saint-Michel qu'il concélébra la cérémonie religieuse lors du décès du Grand Maître de la Grande Loge nationale française **Jean Mons**.

► Droits de l'Homme Solidarités fête ses vingt ans. Son bulletin, *La Lettre du 127* (orné d'un triangle maçonnique sur la couverture) coordonne l'activité des 52 associations humanitaires installées au 127 rue Notre-Dame-des-Champs à Paris. Son créateur et principal animateur est l'abbé **Jean-François Six**, prêtre de la Mission de France, créateur du service Incroyance-Foi. Familier des loges, il a également fondé, avec un membre du GODF, la revue de «dialogue maçonnique» *Brèche*.

► Des centaines de loges britanniques sont menacées de fermeture en raison d'une chute drastique du nombre de membres. Ayant compté jusqu'à 650 000 membres, la Grande Loge d'Angleterre perd actuellement 6 000 membres par an.

► A la suite des pressions exercées par l'ordre maçonnique international juif du **B'naï B'rith**, la chaîne d'information continue **CNN** a modifié sa page *web* météo, où Jérusalem était présentée sur la carte à l'extérieur des frontières d'Israël.

► La 5^e Conférence triennale des Grands Prieurés et Grandes Loges scandinaves, qui s'est déroulée à Stirling (Ecosse) du 23 au 27 août, a été l'occasion aux responsables internationaux du Régime écossais rectifié, notamment ceux du Grand Prieuré d'Angleterre et de Galles, dirigé par **Roy Scott**, de confirmer la régularité du Grand Prieuré des Gaules, dirigé par **Daniel Fontaine**, actuellement en conflit avec la Grande Loge nationale française (cf nos précédents n^{os}). Seul le Grand Prieuré de Belgique a, pour l'instant, suspendu ses relations (sans les rompre) avec le GPDG, qui conserve donc ses reconnaissances internationales.

► La crise est telle à la GLNF que diverses loges RER devraient prochainement disparaître. Il en est ainsi des loges Les Veilleurs de Saint Jean (Istres), dont la tenue d'installation, à la mi-septembre, a dû être annulée, tous ses membres ont collectivement démissionné, et Dom Pernéty (Avignon) qui est pratiquement dans le même état.

► La province d'Ile-de-France de la Grande Loge nationale française a totalement échoué dans son projet Internet, confié à **Florent Vanackère**, exclu pour cette raison du collège provincial. Les nouveaux responsables du projet sont **Yonnel Ghernaouti**, **A. Martin**, **Philippe Lalonde** et **Didier Orelia**.

► Les nouveaux élus au Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, lors du convent de septembre, sont **Alain Jean-Joseph** (loge Guyane Trait d'Union installée à Cayenne), **Edouard Boeglin** (La Parfaite harmonie de Mulhouse), **Jean-Paul Salis** (Evolution sociale de Blois), **Patrick Surand** (Avenir des Alpes d'Albertville), **Christian de Bonfils** (La Bonne foi de Saint-Germain-en-Laye), **Patrice Deriemont** (Prairie de Maisons-Alfort), **Michel Delfly** (Aurore sociale de Beaucaire), **Daniel Fraval** (Triple Union de Dinan), **Daniel Morfouace** (Res Publica de Lille), le nouveau Grand Maître **Alain Bauer** (Infini maçonnique de Paris), **Jean Souyris de Saint-Brice** (Liberté 89 de Paris), **Jean-Paul Brunel** (Art et fraternité de Miramas), **Jean-Claude Candau** (Les Françaises et Neuf Sœurs réunies de Bordeaux).

► Ont également été élus à la Chambre suprême de justice maçonnique du GODF **Nicolas Suivant** (loge Fraternité guyanaise installée à Matoury), **André-Guy Abbé** (Scola Sapientiae de Brignoles), **Charlemagne Wilson-Bahun** (Les Fidèles du serment de Lomé), **Pierre-Yves Deseigne** (Edmond About de Nancy), **Christian Moreau** (Vauban de Nevers), **Bernard Jouve** (Victor Schœlcher de Rungis), **Jean-Claude Delmon** (Les Amis de la sagesse de Bergerac).

DOSSIER

(Suite de la page 2)

IV) Dîner à la brasserie La Lorraine, place des Ternes

Étaient présents quatre nationalistes (Batti Caniniccì, Jean-François Lucciani, Patrice Murati, Jo Peraldi), deux journalistes [non cités mais frères], le F. . Francis Piazza, capitaine des Renseignements généraux. Certains des nationalistes étaient avec leur compagne. Ce repas fut pour eux le prolongement de la réunion de l'après-midi.

V) Les fuites et les manipulations

Il est nécessaire de séparer, d'une part, les fuites concernant ces deux réunions et, d'autre part, les fuites internes.

1) Les fuites concernant ces deux réunions

Il semble que les services de police suivaient les nationalistes corses depuis leur départ de Corse et ce jusqu'au siège du Grand Orient de France : Existence de photographies prises à l'entrée de la rue Cadet, télescopage de plusieurs services de police rue Cadet, présence du F. . Francis Piazza, capitaine des Renseignements généraux.

De plus, en fin de soirée, le F. . Francis Piazza aurait remis un rapport circonstancié à sa hiérarchie. Rapport qui serait la source du journaliste de *La Croix*, **Didier Hassoux**, aujourd'hui à *Libération* [Les fuites ne se sont pas interrompues, puisque ce journaliste dispose de suffisamment d'entrées pour avoir pu consulter l'intégralité des PV de la commission d'enquête comme il l'explique dans *Libération* du 6 septembre]. Ce dernier a eu confirmation des faits par notre ancien Grand Maître Simon Giovannai.

Dans ce contexte, il apparaît comme très probable que la fuite a pour origine les Renseignements généraux.

Il convient de souligner que les réponses aux journalistes, multiples et parfois contradictoires, des FF. . Simon Giovannai et Serge Jakobowicz ont, sans doute, contribué à entretenir l'agitation médiatique.

Enfin, certains ont vu, dans le déballage médiatique, l'occasion d'affaiblir le Grand Orient de France en général ; il est très probable que des membres de la Grande Loge nationale française ont joué un rôle dans ces attaques qui ont convergé contre le Grand Orient de France jusqu'à l'article paru en juin dernier dans *Le Nouvel observateur*.

2) Les fuites internes

Certains, au sein même de l'Obédience, ont profité de la tempête pour nuire à d'autres FF. . dans le cadre d'une campagne visant à intervenir dans l'élection du prochain Grand Maître. Les articles de presse parus à partir de mars 2000, et notamment après la publication de la lettre du Réseau Voltaire en date du 5 mars 2000, s'inscrivent très nettement dans cette perspective. Ce réseau animé par des FF. . du Grand Orient de France s'est fait pour spécialité la diffusion d'informations prétendues confidentielles concernant la vie interne de l'Obédience en procédant par des affirmations gratuites, mensongères et parfois diffamatoires [A noter qu'en réalité, les animateurs du Réseau Voltaire n'ont fait l'objet d'aucune poursuite pour diffamation ou diffusion de fausses nouvelles, les personnes mises en cause préférant obtenir leur exclusion maçonnique]. Ces derniers articles ont été alimentés par des informations venant de l'Obédience. Aucun des FF. . rencontrés par la Commission n'a donné d'éléments précis quant à l'origine de ces fuites. Nous sommes forcés de constater que des documents internes de l'Obédience ont été transmis à la presse : l'ordre du jour du Conseil de l'Ordre figurait dans le journal *Le Monde* avant même que celui-ci ne se réunisse pour en débattre ; une lettre du F. . Simon Giovannai adressée aux Loges a été reproduite dans le journal *Le Point* du 21 avril 2000 ! Eric Pelletier, journaliste au *Figaro*, prétend avoir des contacts avec des FF. . du Grand Orient de France. Vérité ou manipulation ? [la commission d'enquête préfère faire le silence sur les multiples documents internes publiés sur cette affaire par *Faits & Documents*].

3) Les manipulations externes

La Commission craint qu'elles aient été initialisées, pour l'essentiel, par

les Renseignements Généraux. Elles pourraient avoir comme buts de : vouloir déstabiliser le gouvernement Jospin alors qu'il était en négociation avec des élus corses ; mettre en exergue les rivalités ministérielles et les oppositions au sein du parti socialiste [deux claires allusions à **Jean-Pierre Chevènement**] ; profiter de cette faute pour nuire au Grand Orient de France. En effet, *La Croix* et *Le Figaro* n'ont jamais eu à cœur de défendre nos valeurs et nos principes.

4) les manipulations internes

La Commission a constaté des volontés de déstabilisation du Grand Orient de France à motivations aussi diverses que contradictoires : des attaques nominales, souvent calomnieuses et anonymes, visant à discréditer certains FF. . : envoi d'un texte anonyme à l'aide d'étiquettes provenant du fichier, à jour, du Grand Orient de France. En ces circonstances, nous constatons que notre Obédience a été instrumentalisée.

VI) Conclusions

La Commission a relevé plusieurs causes à l'origine des événements et des fuites.

A) L'absence de rigueur, qu'il s'agisse de l'organisation de la réunion du 22 janvier elle-même ou la gestion des relations avec les médias et les informations délivrées. A l'origine de cette absence de rigueur, plusieurs phénomènes peuvent être incriminés, parfois de façon intriquée : la vanité qui fait qu'on s'affranchit soi-même des règles qu'on voulait appliquer aux autres ; la négligence qui fait qu'on ne fait pas l'effort de s'entourer des précautions élémentaires de sécurité et de discrétion [le principe même de la réunion n'est donc pas remis en cause. Ce qui gêne c'est que l'affaire ait été révélée. le GODF est donc toujours partisan d'une action secrète et souterraine].

Contre ce laxisme, la Commission recommande un respect accru des règlements existant dans notre Obédience. De plus il est essentiel que cessent les pratiques de bavardages, de diffusion de « nouvelles » parfois fausses. ces pratiques contribuent souvent, au corps défendant de leurs auteurs, à alimenter des milieux extérieurs au Grand Orient de France en ragots et rumeurs de toutes sortes qui, tous, nuisent à l'Obédience.

B) Le comportement inadmissible de certains FF. . qui n'hésitent pas à nuire au Grand Orient de France ou à salir d'autres FF. . pour servir des intérêts personnels ou partisans. Vis-à-vis de ces FF. ., quels qu'ils soient la Commission recommande la plus grande fermeté à l'égard de ces individus qui n'ont rien à faire dans nos Loges [A la suite de quoi, trois responsables du Réseau Voltaire, **Thierry Meyssan, Jean-Jacques Mitterrand** (fils d'un ancien Grand Maître du GODF) et **Jean-Jacques Ramos**, également responsable d'*Initiative républicaine*, tous membres de la loge *Combats*, ont été exclus par la *Chambre suprême de justice maçonnique*, pour avoir nui au T. . Ill. . FF. . **Simon Giovannai, Alain Bauer, Patrick Kessel, Philippe Guglielmi** et **Xavier Pasquini**].

C) Contrairement à l'opinion exprimée par certains, la Commission pense qu'il n'y a eu, à aucun niveau de ces événements, de complot. Les circonstances ont permis aux uns et aux autres d'essayer de tirer des avantages supposés de la situation. Malheureusement, le cours de cette histoire s'est fait au détriment du Grand Orient de France. Notre Obédience, nous le répétons volontiers, a été instrumentalisée : pour influencer la conjoncture politique, comme pour servir des intérêts moins glorieux au sein même de l'Obédience [Le GODF est donc manipulé].

La Commission recommande que soient abandonnés les procès d'intention qui ne font qu'alimenter une certaine paranoïa, une certaine méfiance néfaste des uns à l'encontre des autres.

De même que la république n'est pas une association de communautés aux intérêts parfois divergents, le Grand Orient de France ne doit pas être une association de groupes opposés qui se livreraient à des luttes internes pour un pouvoir bien éphémère et bien illusoire. Le Grand Orient ne peut vivre que s'il reste cette association composée d'éléments cimentés par la fraternité, s'il s'affirme le Centre de l'Union.



POLITIQUE

► **Alain Juppé** vient de reporter à l'année prochaine son livres d'entretiens, pourtant terminé, avec **Serge July**, le directeur de *Libération*, et qui devait paraître à la rentrée. Le maire RPR de Bordeaux ne souhaite pas en effet que se renouvelle la mésaventure qui lui était arrivée en 1993 avec *La Tentation de Venise*, où les affiches publicitaires du livre avaient été intégrées dans ses comptes de campagne législative.

► Pantouflage. **Anne-José Fulgères**, ancien chef de la section des affaires financières du Parquet du tribunal de grande instance de Paris, intègre la structure audit du groupe **Arthur Andersen**, comme conseil pour le droit pénal des sociétés. - Ancien ministre PS de la Jeunesse et des Sports, **Frédérique Bredin**, inspecteur des Finances, prend la direction de la stratégie et du développement de **Lagardère Médias** (elle est mariée à **Jean-Pascal Beaufret**, inspecteur des Finances, directeur financier adjoint d'**Alcatel** et ancien proche collaborateur de **Laurent Fabius** à Matignon).

✱ Compte tenu du nombre d'agressions et d'incidents qui ne cesse de croître, les enseignants de l'académie de Créteil doivent désormais souscrire une assurance spéciale.

► Ancien partisan du Premier ministre marxiste chilien **Salvador Allende**, le sociologue français **Alain Touraine** est à l'origine de la diffusion sur le site *Internet* de l'Unesco des nombreux documents déclassifiés, notamment de la CIA, relatifs aux régimes autoritaires en Amérique du Sud durant les années 70/80 (www.unesco.org/web-world/paraguay).

► A la suite de multiples agressions et d'incendies de voitures à la ZUP d'Argonne à Orléans, le Collectif des locataires a réagi en décidant de ne plus payer leurs loyers. Dans le communiqué, qui a fait évidemment scandale, les intéressés interpellent la mairie : «Ce n'est pas parce que les gens sont pauvres et français qu'il ne faut rien faire pour eux.»

► Le père **Jean-Marie Gaudoul** vient de succéder à **Gwenolé Jeusset**, qui ne souhaitait pas le renouvellement de son mandat de trois ans, à la tête du secrétariat pour les relations avec l'islam, au sein de la Conférence des évêques de France. Né en juin 1937, ce titulaire d'un doctorat en études arabes et islamiques, est entré dans la Congrégation des Pères blancs en 1954. Professeur d'islamologie à Rome puis à l'Institut catholique de Paris, il est l'auteur d'une étude sur les cas de conversion de musulmans au christianisme (1991).

✎ Offensive de la Société internationale d'histoire de l'Affaire Dreyfus contre le lancement d'un timbre, à l'occasion des Jeux olympiques de Sydney, à l'effigie du R.P. **Henri Didon**, proche ami de **Pierre de Coubertin** et rénovateur du sport dans les milieux catholiques (par le biais de l'Ecole des Dominicains d'Arcueil). Le malheureux abbé avait eu le malheur en effet de prendre position contre **Alfred Dreyfus**.

► Depuis le décret du 13 juillet 2000, les «orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites» touchent 3 000 F par mois jusqu'à leur mort ou une somme unique de 180 000 F à leur choix. Ce qui n'était pas prévu, et n'est pas paru au *Journal officiel*, car il s'agit d'une note de service interne aux services fiscaux, est que ces sommes sont exonérées d'impôts sur le revenu (et le seront sans doute de CSG). Plus de 5 000 dossiers ont déjà été déposés.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE	
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS DIRECTION DE LA LÉGISLATION FISCALE Sous-Direction C - Bureau C 1-2 138, RUE DE BERCY TELEDOC 641 75572 PARIS CEDEX 12 N° 2000021325	PARIS, LE
NOTE POUR	
OBJET : Exonération d'impôt sur le revenu de la mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites.	Mesdames et Messieurs les délégués interrégionaux et les directeurs régionaux Mesdames et Messieurs les directeurs des services fiscaux
5 FP n° 7	
Le décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000, publié au journal officiel du 14 juillet 2000, institue une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites.	
L'article 2 du décret précité prévoit que la mesure de réparation prend la forme, au choix du bénéficiaire, d'un versement en capital de 180 000 F ou d'une rente viagère de 3 000 F par mois. Cette mesure de réparation est exonérée d'impôt sur le revenu, qu'elle soit versée sous la forme d'un capital ou de rente viagère mensuelle, par application des dispositions du 4° de l'article 81 du code général des impôts.	
Le sous-directeur Claude BADRONE	

► Cette situation d'exception ne pouvait que provoquer des protestations des associations d'anciens déportés et résistants qui regroupent juifs et non-juifs. L'une des principales associations (longtemps considérée comme proche du Parti communiste), la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) a officiellement protesté auprès de **Lionel Jospin** et du secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, **Jean-Pierre Masseret**, souhaitant une extension du texte à toutes les catégories. Par ailleurs, plusieurs anciens déportés résistants auraient l'intention de saisir individuellement le Conseil d'Etat afin d'obtenir une annulation de ce décret.

► Les révélations, mois après mois, de **Jean Montaldo** dans le magazine *Entrevue*, des turpitudes et prébendes des dirigeants RPR (**Michèle Alliot-Marie**, **François Baroin**, **Guy Drut**, etc.), qui attaquent aujourd'hui **Jean Tibéri**, lorsqu'ils étaient à la mairie de Paris, ont le don d'énervier de plus en plus l'Elysée et la direction du RPR qui accusent la mairie de fournir en munitions le journaliste. Elles n'arrangent surtout pas la situation de l'ancien ministre **Anne-Marie Couderc**, conseiller de Paris et... directrice générale de la branche presse magazine d'**Hachette Filipacchi Médias** qui édite notamment *Entrevue*.



ETRANGER

Mouvement européen et CIA

Confirmant divers articles de **Pierre de Villemarest** et plusieurs des nôtres, le quotidien anglais *The Telegraph* (19 septembre) a publié un article très documenté sur le financement direct de l'Euro-fédéralisme par les services secrets américains, à partir de documents déclassifiés découverts par un chercheur de l'Université de Georgetown, **Joshua Paul**. Un mémorandum du 26 juillet 1950, signé de la main-même du général **Williams J. Donovan**, chef de l'OSS (ancêtre de la CIA), ordonne le financement d'une campagne en faveur d'un Parlement européen. Camouflé sous des apports de la Fondation Ford (dirigée par un ancien officier de l'OSS, **Paul Hoffman**) et de la Fondation Rockefeller, le principal canal d'influence utilisé par les Etats-Unis fut le Comité américain pour une Europe unie (ACUE), créé en 1948, dont le président n'était autre que Donovan, et le vice-président Allen Dulles, chef de la CIA dans les années 50. Le conseil comprenait également Walter Bedell Smith, premier directeur de la CIA, et de nombreux agents de l'OSS ou de la CIA. L'ACUE a principalement financé le Mouvement européen, lui assurant, par exemple, en 1958, 53,5% de son budget. La Campagne de la jeunesse européenne était intégralement financée par Washington. Son directeur, le baron **Boel**, était payé sur un compte spécial, tout comme étaient largement financés **Joseph Retinger** (considéré comme le véritable fondateur du Groupe de Bilderberg), président du Mouvement européen, **Robert Schuman**, ou l'ancien Premier ministre belge **Paul-Henri Spaak**. D'autres documents donnent une idée du degré et du niveau d'influence atteint : un mémorandum daté du 11 juin 1965 intime au vice-président de la Communauté économique européenne **Robert Marjolin** de conduire l'intégration monétaire européenne à la dérobée, en supprimant toute possibilité de débat afin d'atteindre un point «où l'adoption d'une telle proposition (d'une monnaie unique européenne) s'imposera d'elle-même».

Génétique

A la suite du congrès *Judaïsme et Génétique*, qui s'est déroulé à Anvers le 5 septembre, les communautés juives d'Anvers et d'Amsterdam ont décidé d'interdire les mariages si l'un des partenaires est porteur d'un gène pouvant transmettre une maladie héréditaire à sa descendance. Les maladies héréditaires frappent la communauté juive plus que les autres, en raison de la multiplicité des mariages consanguins. C'est ainsi que, d'après la communication *Reproduction à l'intérieur d'un petit groupe*, délivrée par le rabbin amstellodamois **Ralf Evers**, un Juif sur trente est par exemple porteur de la maladie (incurable) de Tay-Sachs, la «maladie juive» la plus répandue étant celle de Gaucher, qui affecte le foie et provoque des problèmes osseux. Un examen génétique sera donc systématiquement exigé des futurs couples orthodoxes, ce qui ne manquera pas, a contrario, comme le craignent certains responsables israéliens, de provoquer des interrogations dans la communauté lorsqu'un mariage sera désormais annulé, jetant une tâche indélébile sur la famille concernée.

Séphardim

Bien que n'ayant pas été impliqué dans le conflit mondial, n'ayant jamais bloqué d'avoirs appartenant à des Juifs mais ayant au contraire accueilli nombre de réfugiés, l'Espagne a décidé de verser volontairement 1,5 millions de \$ aux Fonds en faveur des survivants de l'Holocauste, au titre des Juifs sépharades expulsés d'Espagne par Isabelle la Catholique... en 1492. L'Espagne se considère en effet responsable de la mort ou de la déportation de Juifs d'origine espagnole (à quatre siècles) installés en Grèce ou en Bulgarie. Par ailleurs, selon le Congrès Juifs mondial, l'Espagne avait fourni du tungstène, métal qui rentrait dans la composition de certaines munitions. Comme l'a expliqué le directeur exécutif du CJM, **Elan Steinberg** : «L'Espagne a trouvé une solution morale exemplaire. La question de savoir si c'est légal ou non ne compte pas. C'est un exemple pour les autres pays.»

★ La Commission européenne, qui compte déjà plus de 16 000 fonctionnaires, vient de demander la création de 1 254 postes sur deux ans.

► Le revenu moyen des Américains d'origine asiatique est désormais de 42 900 \$, contre 36 000 \$ pour les Américains de souche (d'origine européenne).

► Soupçonné de longue date d'être un agent du KGB, le patriarche de l'Eglise orthodoxe russe **Alexiy II** de Moscou et de toutes les Russies (qui défend bec et ongles le président **Poutine** et s'est toujours opposé à une visite de **Jean-Paul II** en Russie) avait même reçu de ses employeurs un «diplôme d'honneur» pour bons et loyaux services : ce document compromettant vient d'être retrouvé par des chercheurs de l'Institut Keston, une organisation anglicane de défense des droits de l'homme, dans les archives du KGB estonien.

► A l'image du Parti populaire danois, dont les thèses, à la fois populistes, sociales, antifédéralistes et anti-immigrationnistes, ont lourdement pesé lors du référendum sur l'Europe du 28 septembre, le Parti du progrès du Norvégien **Carl Ivar Hagen**, souvent qualifié de **Jorg Haider** norvégien, ne cesse de renforcer ses positions, étant désormais crédité (sondage du 15 septembre) de 34,3% des intentions de vote, ce qui en fait potentiellement le principal parti politique du royaume, laissant loin derrière lui le Parti travailliste, actuellement au pouvoir, avec seulement 22% des intentions de vote.

► Jugé «attentatoire aux libertés» par la plus haute juridiction suisse, le délit pénal (crime) de «propagande d'extrême droite», aboli le 1^{er} juillet 1998, pourrait peu ou prou être réintroduit dans la législation suisse, si le Département fédéral de la Justice et de la police suit les recommandations du groupe de travail chargé par **Ruth Metzler** de présenter des solutions aux problèmes posés par la montée de l'extrême droite en Suisse. Serait alors interdite toute propagande, publicité ou diffusion d'idées «extrémistes».

► Comme le laissait nettement prévoir *F&D* 96, une tentative de coup d'Etat en Côte d'Ivoire a eu lieu le 18 septembre.

► Le ministre sud-africain de la Santé, **Manto Tshabala-Msimang**, estime que le sida est le fruit d'une «conspiration anti-africaine», ayant été créé dans des laboratoires militaires américains. Il se fonde notamment sur un classique de la littérature conspirationniste américaine, *Behold A Pale Horse*, qui présente la particularité d'être interdit par exemple au Canada pour «extrémisme» et «incitation à la haine raciale».

► Alors que l'interdiction du Parti national démocrate (NPD) est toujours à l'étude en Allemagne, les reportages internationaux se multiplient (pour agiter l'«épouvantail néo-nazi»?) à Ehringshausen, une bourgade de 10 000 habitants dans le land de Hesse, où ce parti nationaliste (dont le chef de file est une femme) a obtenu 22,9% aux élections de janvier 1997, disposant de sept sièges au conseil municipal et de deux postes d'adjoints au maire.

ETRANGER

L'Europe sous la coupe de l'OTAN

Comme nous l'indiquions en exclusivité en France dans notre précédent n° (alors même que cette question a été largement évoquée dans la presse scandinave des dernières semaines), le Conseil des ministres des Quinze, sans aucune concertation préalable et dans la discrétion la plus complète, a décidé, au cours de l'été, de classer «top secret» tous les documents se rapportant à la gestion des crises dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense, qu'il s'agisse de documents militaires ou non. Décision adoptée à l'instigation directe de **Javier Solana**, ancien secrétaire général de l'Otan. Pour le moment, **Nicole Fontaine**, présidente du Parlement européen, a refusé de porter l'affaire devant la Cour de justice de Luxembourg, alors même que cette nouvelle législation s'appliquerait aux Etats-membres... alors qu'ils n'en auraient même pas discuté. Les Pays-Bas annonçaient par ailleurs le 22 septembre leur intention de porter plainte contre le Conseil des ministres de l'UE. Lors de la réunion, le 26 juillet, du COREPER, commission installée à Bruxelles à laquelle appartiennent les représentants permanents des 15 Etats-membres, Javier Solana, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne, a fait adopter de nouvelles règles sur l'accès du public (privés, associations, etc.) aux documents de l'Union européenne, modifiant totalement la procédure de 1993. Procédure selon laquelle aucune catégorie de documents n'était systématiquement interdite d'accès (parfois avec des restrictions de temps), certains documents spécifiques étant d'un accès restreint ou confidentiel. Seuls quatre pays (le Danemark, les Pays-Bas, la Finlande et la Suède) ont voté contre, le Portugal souhaitant un accès encore plus restreint. Par le biais de la «procédure écrite» (donc non rendue publique), cette décision était entérinée le 14 août et publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* le 23 août. des dates nullement choisies au hasard : la proposition fut subrepticement introduite trois semaines seulement avant la décision à un moment où les institutions bruxelloises sont à moitié vides et où le Parlement européen est en vacances, tout comme l'essentiel des correspondants de presse. Selon *Statewatch*, les représentants finlandais et suédois auraient d'ailleurs parlé de véritable «coup d'Etat militaire».

Ces nouvelles règles bafouent l'article 255 du Traité de Maastricht, qui garantissait un accès public aux documents, y compris pour les affaires de sécurité commune et de politique étrangère (l'article 28 du Traité reconnaît en toutes lettres que l'article 255 s'applique notamment aux questions de politique étrangère et de sécurité commune). Sont concernés non seulement les documents considérés comme «top secrets» ou «secrets» mais aussi simplement «confidentiels». En conséquence, sans consultation aucune des parlements nationaux (ni du Parlement européen), l'accès à tout document, lié d'une manière ou d'une autre, même de loin à une crise, y compris s'il s'agit de documents non-militaires, est désormais interdit. Aucun document classifié ne pourra pratiquement plus être communiqué, aucune distinction n'ayant été établie entre documents opérationnels ou de politique générale. Par ailleurs, tous ces documents ne pourront être rendus publics un jour puisqu'ils ne seront jamais cités ou listés. Mieux, même les situations de gestion non-militaires de crises sont concernées par cette procédure, comme par exemple la création d'une police européenne ou de groupes paramilitaires chargés du maintien de l'ordre en Europe. Dès le 16 juin, Javier Solana avait indiqué, lors de la première réunion du tout nouveau Comité pour les aspects civils de gestion des crises (Committee for Civilian Aspects of Crisis Management) : «Les aspects civils et militaires de gestion des crises vont la main dans la main et l'Union européenne a un rôle spécial à jouer dans ce domaine. Je suis particulièrement intéressé par travailler sur des aspects concrets en matière de police, où l'Union peut faire la différence.» En conséquence, par extension, tous les documents ayant un caractère policier ou juridique ne seront plus accessibles, de même que tous les documents se référant ou ayant une référence

Disparition

En 8 ans, 4,7 millions d'actifs ont disparu des statistiques, par la seule manipulation de chiffre du taux de chômage. Officiellement, le taux de chômage en France est repassé sous la barre des 10% avec 2,45 millions de demandeurs d'emploi de 1^{re} catégorie (cherchant un travail à temps plein et indemnisé). En 1992, ce chiffre, en dehors de toute variation des autres catégories, était de 2,918 millions. Si on le rapporte au seul nombre d'actifs pour la même période, c'est-à-dire un passage de 29,2 millions à 24,5, on constate que 4,7 millions d'actifs ont disparu en l'espace de huit ans seulement. Où sont-ils passés ? Même si l'on admet que toutes les personnes âgées de 55 à 65 ans (soit 2,8 millions) et 4,8 millions de 50 à 55 ans, ont toutes pris leur retraite, on n'obtient, en référence aux classes d'âge que 800 000 emplois actifs de moins. Demeurent donc 3,9 millions inexplicables. Personnes qui existent mais n'apparaissent pas dans les statistiques. On peut modestement évaluer à 0,5 million le nombre de SDF des générations Mitterrand. Restent quand même alors 3,7 millions. En admettant que l'on rallonge d'un an, par an la période des études (ce qui supposerait que les jeunes de la classe 97 ont étudié 5 ans de plus que ceux de la classe d'âge 1992), on résoudrait la question. Il ne demeure alors qu'une solution : en huit ans, la France a perdu 4,2 millions de postes. ce qui explique sans doute qu'on manque, pour assurer la relève, d'emplois d'artisans, de commerçants et d'ouvriers.

avec les documents d'accès interdit ! L'*ombudsman* européen *Jacob Soderman* devait estimer (*Aamulehti*, 12 août) que cette réforme était inopportune et qu'il n'y avait aucune raison de changer les procédures d'accès aux secrets militaires.

C'est sous le prétexte de pseudo nouvelles menaces terroristes et du manque de sécurité au quartier général de l'Union européenne que Javier Solana a fait adopter son projet. En fait, il était pressé par le temps pour deux raisons : premièrement, la décision adoptée par le Conseil durant la présidence finlandaise en décembre 1999 d'inclure désormais, à partir de janvier 2001, la liste bibliographique exhaustive des documents classifiés et interdits temporairement d'accès (afin que les citoyens en connaissent quand même l'existence). La seconde, étant la multiplication des procédures par *Eurowatch*, une association activiste privée contre les excès de pouvoir de l'Union européenne, afin d'obtenir l'accès à tel ou tel document classifié, en particulier dans le domaine militaire. Chaque année, l'Union européenne reçoit 6 700 demandes de documents, et en refuse environ 900 (déférés ensuite devant l'*ombudsman*).

En fait, qui est Javier Solana ? Avant de devenir, le 13 septembre 1999, le premier «M. PESCE», c'est-à-dire le haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et la sécurité commune (ainsi que secrétaire général du Conseil de l'Union européenne), pour une période de cinq ans, ce rejeton de la grande bourgeoisie espagnole qui avait figuré dans tous les gouvernements socialistes de son ami **Felipe Gonzalez** (Culture, Education, Politique étrangère), était secrétaire général de l'Otan depuis 1995. Quel paradoxe pour cet ancien antimilitariste longtemps hostile à l'Alliance atlantique (il s'était énergiquement opposé à l'entrée de l'Espagne dans l'Otan) d'avoir dirigé en Yougoslavie la première guerre lancée par l'Alliance en 50 ans d'existence, après avoir supervisé, en Bosnie, la première «mission de paix» jamais accomplie par l'organisation militaire. C'est lui qui conduisit le premier élargissement de l'Otan à l'Europe de l'Est, avec l'intégration de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie, avant de négocier, en 1997, l'Acte fondateur de nouvelles relations avec la Russie. Unique interlocuteur obligé de l'Union européenne pour la diplomatie et les questions militaires dans le monde, il est «le numéro de téléphone de l'Europe» (*Les Echos*, 8 juin 1999). A croire que le téléphone n'est relié qu'à Washington. (Un dossier détaillé sur cette affaire est consultable sur Internet à <http://www.statewatch.org/news/jul00/05Solana.htm>).



KIOSQUE

► Ancienne rédactrice au *Quotidien de Paris* et à *Valeurs actuelles*, **Laurence Varaut** (fille de l'avocat **Jean-Marc Varaut** et sœur du député européen villiériste **Alexandre Varaut**), qui fut notamment l'assistante parlementaire de **François Bayrou**, devient délégué général de la Fédération de la formation professionnelle.

► Depuis près de deux mois, **Martin Peltier** publie dans *Quotidien de France* (www.quotidiende-france.com) une longue chronique, *J'ai choisi la bête immonde*, où cet ancien directeur de la rédaction de *National-Hebdo*, aujourd'hui responsable national du Mouvement national républicain retrace, avec force anecdotes, vacheries et révélations, ses pérégrinations au sein du Front national.

► Le journaliste de *France-Inter* **Daniel Mermet** figurait parmi les orateurs de l'université d'été de la Ligue communiste révolutionnaire, qui s'est déroulée du 26 au 29 août, à Prapoutel-les-Sept-Travaux.

► Dans son n° de septembre, *Ras l'front* se félicite que la journaliste **Paul Benkimoun**, qui tient la rubrique médicale du *Monde*, soit «un ami [...] de Ras l'front (depuis) sa naissance».

► Directeur général de l'agence de publicité *DDB & Co*, **Jacques Hintzy** vient d'en démissionner pour se consacrer pleinement à la présidence du Comité français pour l'Unicef, qu'il occupe depuis 1999. Membre de l'état-major de **Simone Veil** pour les élections européennes de 1979, il a également participé au brain-trust de **Valéry Giscard d'Estaing** à l'élection présidentielle de 1981.

► Ancien directeur de *Radio-Notre-Dame* et ex-attaché de presse de Mgr **Lustiger**, **Olivier Jay**, qui dirigeait la rédaction d'*Enjeux-Les Echos*, rejoint Bayard Presse, en charge du développement numérique. Malgré des recettes publicitaires en hausse, le groupe, qui conserve un vernis chrétien, affiche un déficit de 30 millions de F pour 1999 contre un bénéfice de 11 millions pour 1998. Le quotidien *La Croix* a perdu, à lui tout seul, 23 millions de F pour 170 millions de F de chiffre d'affaires.

★ La rédaction de *Libération* est en émoi : les journalistes ont découvert, à l'occasion du tour de table pour une augmentation de capital, que leur directeur **Serge July** disposait d'une cagnotte de 6 millions de F au titre des stock-options accordées secrètement par le groupe Pathé, filiale des Chargeurs réunis, aux principaux dirigeants de *Libération*.

► Journaliste au *Figaro-Economie*, **Nazanine Ravail** entre à la direction de la communication du groupe Pinault. Pur hasard évidemment, elle est l'auteur d'une biographie du principal concurrent de **François Pinault**, **Bernard Arnault** (*Bernard Arnault ou la tentation du pouvoir*, Olivier Orban, 1990).

► Auteur de *La Droite où l'on n'arrive jamais...*, **Yves-Marie Adeline** relance la revue de doctrine légitimiste *Fidelis* (Sicre, 22 rue Didot, 75014 Paris).

► Sortie en kiosque à la mi-septembre de *L'Ecologie*, édition française de *The Ecologist*, la célèbre revue britannique consacrée à l'écologie, qui présente, dans son premier n° un dossier spécial sur le cancer et plusieurs articles de fond sur les OGM. De sensibilité conservatrice, cette revue de référence au niveau international a été fondée et est toujours dirigée par **Teddy Goldsmith**, le frère du milliardaire **Jimmy Goldsmith**, un temps propriétaire de *L'Express*, élu député européen sur la liste **Villiers**. Certaines de ses thèses avaient été diffusées jusqu'alors en France par la revue *Le Recours aux forêts*.

✎ Naguère considérée comme tiers-mondiste et gauchiste, la maison d'édition L'Harmattan, qui édite bon nombre d'ouvrages universitaires de grande qualité, est désormais la cible des antifascistes pour avoir osé publier *Le XXI^e siècle, suicide planétaire ou résurrection?*, le nouvel ouvrage du philosophe **Roger Garaudy**, désormais infréquentable pour avoir signé *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*. Deux autres professeurs d'université sont également l'objet du procès en sorcellerie introduit par les gauchistes : **Geneviève Clancy**, professeur d'esthétique à la Sorbonne, qui a retenu l'ouvrage, et sa consœur **Maria Poumier**, professeur d'espagnol à Paris VIII-Saint-Denis, qui a osé témoigner en faveur du gérant de la Librairie roumaine/Librairie du Savoir.

► Dans *Libération* (17 septembre), l'écrivain **Mathieu Lindon** (récemment condamné pour diffamation envers **Jean-Marie Le Pen**) exhale sa haine de **Jorg Haider**, à l'aide d'arguments imparables d'intelligence et de finesse : «Et si Jorg Haider était un nouvel **Hitler**? D'ailleurs, il est Autrichien.»

★ A l'occasion de la semaine du cinéma français Cinéma d'été à Alger, l'acteur **Roger Hanin** a été décoré par le président algérien **Abdelaziz Bouteflika** de la médaille Achir, haute distinction algérienne. Le beau-frère de feu **François Mitterrand** a affirmé que c'était la première fois qu'il acceptait une décoration, alors même qu'il indique au *Who's Who* être chevalier de l'Ordre national du mérite.

► Dirigée par **Jean Haudry** et **Jean-Paul Allard**, la Société internationale des études indo-européennes (3 rue Frédéric Mistral, 69100 Villeurbanne) vient d'éditer le volume annuel des *Etudes indo-européennes*, avec notamment un très intéressant article de **Jérémie Benoît** sur un *Essai d'interprétation trifonctionnelle de la révolution française*.

► Le bimensuel catholique *L'Homme nouveau* vient de consacrer, sous la plume du général **Jean Pichot-Duclos**, fondateur de l'Ecole de guerre économique et ancien commandant de l'Ecole inter-armées du renseignement, deux longs articles (n°s 1238 et 1239) de deux pages aux lobbies mondialistes et autres internationales, *La Toile sur le monde*, dont un quart est consacré au B'naï B'rith, où l'auteur a l'honnêteté de reconnaître que sa documentation a été puisée dans *Mystères et Secrets du B'naï B'rith* d'**Emmanuel Ratier**.



KIOSQUE

► Les éditions catholiques Clovis (BP 88, 91152 Etampes cedex. Tel. : 01 69 78 30 23) continuent leur travail en direction de la jeunesse, avec quatre nouveaux fascicules dans la collection *Premiers livres*, dont le héros s'appelle **Petit Ange**, et trois nouveaux romans pour la jeunesse (deux pour les sept/huit ans, dans la collection *Agathe et Louis*, et un à partir de 10 ans, *Le Petit chasseur de vent*).

► Retraçant les méfaits des milices sionistes et autres groupes paramilitaires, *Les Guerriers d'Israël*, présentés par **Emmanuel Ratier**, viennent d'être traduits en arabe. Ils paraîtront dans quelques semaines dans une grande maison d'édition jordanienne.

► La principale maison d'édition associée à la Nouvelle Droite, Le Labyrinthe (70, rue Compans, 75019 Paris. Tel. : 01 44 84 85 10) sort pour cette rentrée deux nouveautés de qualité : *De l'origine des Indo-Européens* de **Lothar Kilian** (1911-2000), qui atteste d'une grande unité linguistique du monde indo-européen dès le paléolithique, l'europpéen primitif (*Ureuropäisch*), et Foi et Intolérance, *Un regard hindou sur le christianisme et l'islam* de **Ram Swarup**, une des principales figures du renouveau intellectuel hindou.

► Après nous avoir charmé avec sa chronique de la droite dans les années 50/60, *Au galop des Hussard*, **Christian Millau**, plus connu comme co-fondateur du magazine et du guide *Gault & Millau*, réitère avec *Paris m'a dit*, brillante description du Paris de la IV^e République, à la fois populaire et mondain, atypique et flamboyant, disparu sous les coups de boutoir des bulldozers pompidioliens (index).

► Aux Editions Privat, lancement du second volume de *L'Histoire des francs-maçons en France*, couvrant la période allant de 1815 à nos jours. Très ramassé mais bien hiérarchisé, ce survol de près de 200 ans de maçonnerie a été réalisé par un collectif d'historiens... tous francs-maçons (**Daniel Ligou**, **André Combes**, **Paul Anxionnaz**, etc.).

► Animateur de *Dualpha* (Centre MBE 302, 63 Bd St-Marcel, 75013 Paris), **Philippe Randa**, désormais épaulé par **Jacques Borde** (qui éditait l'excellente revue de politique étrangère *World Report* et publie désormais sur *Internet Inter-Nat*) et **Nicolas Gauthier**, consacre son n° d'été à la Gay Pride et celui de rentrée aux questions politiques (dont un entretien de **Christian Bouchet** avec l'ex-gauchiste passé au nationalisme **Horst Mahler**). La maison d'édition associée Dualpha vient par ailleurs d'éditer *Des Livres politiquement incorrects* de **Philippe Randa**, large recension commentée (avec biographies des auteurs) d'ouvrages effectivement non-conformistes, *La Politique sociale du III^e Reich* d'**Heinrich Schulz**, *Un crime de guerre américain*, *Le Vol 655 d'Iran Air...* de **Jacques Borde** (ou comment les Etats-Unis ont abattu, en toute impunité, un avion civil avec 289 iraniens civils à bord), ainsi qu'un bel album de photos grand format commentées par **Jean Jour** consacré à *La Guerre d'Espagne en images 1936-1939* (l'ouvrage, épuisé depuis longtemps, était paru une première fois en 1979 chez l'éditeur belge Libro-Sciences).

► L'Aencre (12 rue de la Sourdière, 75001 Paris) a regroupé, sous le titre *Chroniques d'histoire*, 213 savoureuses éphémérides brillamment mises en scène dans *Minute* et dans *Le Libre Journal* par l'historien **Jean Silve de Ventavon**.

► Chez **Robert Laffont**, **Michel Jeury** et **Jean-Daniel Baltassat** retracent (avec de nombreuses illustrations d'époque et extraits de manuels d'époque) dans leur amusante *Petite histoire de l'enseignement de la morale à l'école* la morale, l'honnêteté, l'amour de la France et de la patrie, ainsi que les valeurs civiques telles qu'elles étaient enseignées par les «hussards noirs de la République» jusqu'aux innovations pédagogiques qui ont abouti à l'émergence des «sauvageons» et autres «jeunes».

► Les éditions catholiques italiennes Civiltà (Via Galilei, 121, 25123 Brescia, Fax : 030 - 37 00 00 3) ont sorti plusieurs ouvrages très documentés (notamment sur les influences gnostiques et maçonniques au Vatican) de **Luigi Villa** très critiques quant à une éventuelle béatification de **Paul VI**, *Paolo VI beato?*, *Paolo VI, processo a un Papa?*, ainsi que *Stella a 5 punte*, «firma» del Pontificato di Paolo VI (étonnante plaquette très illustrée sur la présence et la symbolique de l'étoile à cinq branches).

► Godefroy de Bouillon (113 rue Lecourbe, 75015 Paris) réédite, dans une version actualisée et complétée, la meilleure biographie en français de **José Antonio Primo de Riveira**, *José Antonio, La Phalange espagnole et le national-syndicalisme* d'**Arnaud Imatz** (cahier photos, bibliographie, annexes et notes). A signaler chez le même éditeur *Art et Politique, couple contre nature* de **Marie José de Bravura**, où ce sculpteur adepte de l'abstraction géométrique administre quelques piques bien méritées à la gauche culturelle, ainsi que *Mers El Kébir, 3 juillet 1940, exécution ou bataille perdue*, travail remarquable d'érudition et de précision de **François Beltjens** (bibliographie, documents inédits, annexes).

► DPE (BP 1, 86190 Chiré en Montreuil) vient d'éditer un très gros catalogue d'environ 6 500 titres, neufs, défraîchis ou d'occasion.

► Le chanteur **Charlelie Couture**, qui habite le X^e arrondissement, s'est confié au nouveau magazine parisien *Zurban* (n°1) : «On ne peut pas non plus éviter de parler de la violence. A Paris, elle n'apparaît pas tellement avant minuit ou 1 h du matin. Mais quand on travaille tard, comme tous les musiciens, on connaît quelquefois de véritables moments d'effroi. Un de mes guitaristes s'est récemment fait agresser avec une lame de cutter sous la gorge. Moi, je ne compte plus le nombre de véhicules volés, j'ai aussi eu quelques altercations. Mais, en même temps, je refuse d'accorder trop d'importance à ces aspects nauséabonds.»

► Sur *La Cinquième*, tous les samedis à 9 h, une remarquable série en six épisodes sur *Les Celtes*.

► Du 6 octobre au 31 décembre, superbe exposition *Les Ailes de Dieu, Messagers et guerriers ailés entre Orient et Occident*, au Musée de Normandie et à l'Abbaye aux Dames de Caen (tel. : 02 31 30 47 62).



POLITIQUEMENT INCORRECT



► Pour la première fois cet été, le stade de France, avec ses écrans géants, a été intégralement loué à l'occasion d'une *bar mitzva* (communion dans la religion juive). Les invités ont même pu fouler la pelouse.

► A l'instar d'associations allemandes et australiennes, un groupe féministe de l'université de Stockholm fait actuellement campagne pour obtenir la suppression des urinoirs : puisque les femmes ne peuvent pas uriner debout, les hommes n'ont qu'à s'asseoir.

► La phobie du «F» et du «N» a finalement conduit un Sétois de 55 ans devant la justice. Dès qu'il voyait ces initiales abhorrées, il ne pouvait s'empêcher de les arracher comme «symboles du fascisme». Mal lui en a pris en arrachant le panonceau de la FNAIM, la Fédération nationale des agents immobiliers. Interrogé par le président du tribunal, il a rétorqué : «La Fnaim n'a qu'à changer de nom.»

► Composition de l'équipe de football de l'Olympique Montmartre, subventionnée à hauteur de 300 000 F par la mairie de Paris. Rien que des «p'tits poulbotts».

Effectif. Gardiens : Ouinez, Zribi. **Défenseurs :** Diallo, Azib, Vigilant, Apatout, Kouadjan, Chelly, Massamba (Clamart), Amrane (Aubervilliers). **Milieux :** Kaid, Sayah, Zidi, Djema, Hadjaj, Zeggani, Aliotti (Sèvres), Kachouri (Bourges). **Ailiants :** Gasperitsch, Diarra, Bouzidi, Nasri, Bananier (CA Paris), Djeddi (Aubervilliers).

► Dans le cadre de la lutte contre le sida, le ministère de la Zambie a décidé de changer la couleur des préservatifs, les faisant passer du blanc au marron. Une enquête a en effet montré que certains Africains sont rebutés par les produits de couleur blanche.

► Afin de faire disparaître le drapeau sudiste, la municipalité de Lexington (Etats-Unis) a interdit le port du drapeau sudiste à l'exception des entreprises ou restaurants, qui doivent payer 20 \$ par drapeau Dixie et n'ont le droit de l'exhiber qu'au maximum 60 jours par an.

► Selon le magazine américain *Time* (septembre 2000), la différence de score entre lycéens noirs et blancs dans les tests de sciences est désormais de 52 points, contre 48 en 1990. Dans les tests de lecture, le handicap a grimpé à 36 points, contre 27 il y a dix ans.

► Un livre étonnant fait actuellement un tabac aux Etats-Unis, *Destined to Witness : Growing Up Black in Nazi Germany* (William Morrow & Company). Il vient d'être traduit en allemand sous le titre *Neger, Neger, Schornsteinfeger*, étonnante autobiographie d'**Hans J. Massaquoi**, directeur durant plus de 30 ans du célèbre magazine noir américain *Ebony*. Fils d'une Allemande et d'un consul du Libéria, il y raconte son adolescence à Hambourg comme jeune Allemand noir sous le III^e Reich, portant l'insigne du parti nazi à la boutonnière, même s'il fut cruellement désappointé d'être refusé dans la Hitler Jugend (« Mais, je suis un Allemand », sanglotais-je, les yeux pleins de larmes...). Ayant pu étudier sans problème à l'école et au lycée, malgré quelques restrictions (il n'avait pas le droit de danser en public ou de boxer des Aryens), il n'émigra qu'en 1948.

► 200 000 Américains ont signé une pétition demandant au Congrès d'interdire l'allaitement maternel, sous le prétexte que ce «rituel primitif» est contraire aux droits des enfants.

► En Californie, 49% des moins de 18 ans sont d'origine étrangère ou étrangers à une génération. Ce pourcentage est de 31% en Arizona et à New York.

► La présence sur le «ticket» présidentiel démocrate aux Etats-Unis de **Joseph Lieberman** (portait détaillé dans F&D 95) a donné des idées à deux sociétés de Chicago spécialisées dans la fabrication de *yarmulkhas*, les calottes rituelles juives : ils en vendent désormais dans tous les meetings démocrates, essentiellement à des goyim, avec l'inscription brodée «Lieberman 2000».

► Dans *Judaïsme et Christianisme*, qui vient curieusement de sortir en Italie, chez Jaca Book, le philosophe juif français d'origine lituanienne **Emmanuel Levinas** (décédé en 1995) remercie longuement l'Eglise d'avoir aidé les Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. «Je voulais raconter simplement, comment au fil des années, mon attitude envers le christianisme a changé [...] C'est à cette époque que j'ai découvert ce que vous appelez la charité et la miséricorde. Partout où il y avait une soutane, il y avait un refuge.» On attend la parution en français...

► Muséologiquement correct. Le ministère de la Culture britannique vient de fixer aux musées des objectifs de fréquentation qui tiennent compte... des quotas ethniques : l'«indicateur de performances n° 14 a» pour le British Museum, par exemple, est de 11%. Ce qui ne manque pas de plonger de nombreuses institutions britanniques dans l'embarras, d'autant qu'il s'agit d'évidence de minorités «visibles» et l'on imagine mal les gardiens demander les cartes d'identité ou les origines ethniques de chaque visiteur.